Conditions générales de vente et d'utilisation

1. OBJET

Le présent document régit les modalités et les conditions générales de Vente et d'Utilisation des Applications ALERT de Apave. Elles sont complétées par les conditions particulières contenues dans l'Offre commerciale.
En cas de conflit, contradiction ou incompatibilité entre les conditions générales et les conditions particulières, les conditions particulières prévalent sur les conditions générales sur les seuls points de divergence.

2. DURÉE - RÉSILIATION

Le Contrat est conclu pour une durée minimale de 1 an et renouvelable par tacite reconduction d'année en année, sauf dénonciation par l'une ou l'autre partie, par lettre recommandée avec AR, avec un préavis de 3 mois au moins avant la date d'échéance du Contrat.

Les Conditions Générales de Vente et d'Utilisation s'appliquent à tout utilisateur conformément à la durée fixée dans l'offre commerciale.

Le non-respect par le client de l'une quelconque des présentes dispositions, autorise Apave à supprimer de plein droit et/ou à suspendre l'accès du client aux Services en ligne, sans mise en demeure préalable et sans préjudice de dommages-intérêts que Apave pourrait lui réclamer. La résiliation du Contrat emporte sans délai la cessation des droits d'utilisation accordés au client. Les articles propriété intellectuelle, confidentialité, responsabilité, non sollicitation de personnel, droit applicable et compétence juridictionnelle, ainsi que l'article relatif aux données à caractère personnel resteront en vigueur en cas de résiliation des présentes.

En cas de défaut d'exécution par l'une ou l'autre partie de l'une de ses obligations essentielles, l'autre Partie aura la possibilité de mettre un terme au Contrat, sans indemnités, dans un délai d'1 mois après l'envoi d'une mise en demeure par lettre recommandée avec AR restée infructueuse, et ce, sans préjudice de tous dommages intérêts auxquels la Partie pourrait prétendre. Apave facturera les prestations réalisées.
En cas d'indisponibilité des services suite à une cybermalveillance subie par Apave, le Client aura la possibilité de mettre un terme au Contrat, sans indemnités, dans un délai d'1 mois après l'envoi d'une mise en demeure par lettre recommandée avec AR restée infructueuse.
En cas de résiliation unilatérale du Contrat par le Client lors de la première année, le Client versera à Apave au titre d'indemnité de résiliation un montant égal aux montants restant dus jusqu'à la fin du Contrat. Cette indemnité est exigible dans les trente (30) jours suivants la notification par lettre recommandée avec accusé de réception de la résiliation unilatérale.

3. EDITION ET HEBERGEMENT DE L'APPLICATION MOBILE

Les applications ALERT sont éditées par la société Apave SA (ci-après dénommée « **Apave** »), société anonyme immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Nanterre, sous le numéro 527 573 141 dont le siège social est situé au 6 Rue du Général Audran 92412 Courbevoie Cedex (France). Le Directeur de la publication est Laurence Barrière.

Les applications mobile sont hébergées par la société OUTSCALE :
1 RUE ROYALE 92210 SAINT-CLOUD
SASU au capital de 1 849 930,00 €
SIRET : 52759449300027
Code APE Traitement de données, hébergement et activités connexes (6311Z).

Les serveurs sont physiquement situés dans le data center de Magny-les-Hameaux et
Pantin en France.

4. DEFINITIONS

Dans les présentes CGU, les mots et expressions ont la signification suivante :

- « **Administrateur** » désigne la personne en charge de la gestion de l'application au sein d'Apave et qui est le point de contact entre Apave et l'utilisateur en cas de problème lié à l'utilisation de l'application
- « **Appareil** » désigne le support matériel de l'application (smartphone, ...)
- **Application** désigne la Solution digitale ALERT éditée par Apave et choisie par le Client afin de bénéficier des services associés.
- « **CGU** » désigne les Conditions Générales d'Utilisation de l'Application
- « **Destinataire** » : personne qui reçoit le rapport généré par l'application et identifiée comme étant en charge de la prévention des risques professionnels au sein de l'Entreprise
- « **Informations collectées** » : désigne les informations collectées et renseignées par l'utilisateur sur l'application et qui font l'objet d'un rapport.
- « **Situation observée** » désigne toute situation dangereuse ou bonne pratique dont est témoin l'utilisateur lors de son activité professionnelle ; qu'il s'agisse d'une situation dont il estime qu'elle comporte des risques pour la sécurité et la santé des personnes physiques ou d'une situation qu'il considère constituer ou manifester d'une bonne pratique qu'il estime utile de faire partager.
- « **Rapport** » : désigne le document généré par l'application et qui comprend l'ensemble des informations renseignées par l'utilisateur relatives à la situation observée
- **"Services/ Services en ligne"** : désignent l'ensemble des services et prestations délivrés au Client.
- « **Utilisateur** » désigne toute personne physique majeure autorisée à utiliser l'application suite au téléchargement de celle-ci sur la plateforme choisie et qui a accepté les CGU.

5. OBLIGATIONS DU CLIENT

Le Client s'engage à respecter les Conditions Générales de Vente et d'Utilisation, à payer les prestations décrites dans le présent Contrat.
Le Client s'oblige à respecter les lois et les règlements en vigueur concernant notamment l'utilisation des images, des photos, des textes et toutes informations ou données qu'il met sur les Services en ligne ; il reconnaît dégager pleinement la responsabilité de Apave et il confirme disposer des pleins droits de copie ou de reproduction des documents qu'il aura confiés à Apave.
Le Client garantit qu'il dispose des droits de propriétés des données qu'il mettra sur les Services en ligne. Il s'engage à informer immédiatement Apave de tout changement le concernant ou un Bénéficiaire, Utilisateur et de confirmer sous quinzaine l'exactitude des données si Apave en fait la demande.
Le Client est responsable des conditions d'exploitation des services par ses Utilisateurs.

Le Client s'interdit et interdit d'éventuels tiers intervenants toute modification des Services en ligne ou de leurs configuration. Le Client s'engage à:

- assurer la sauvegarde des informations, données, fichiers dont il est propriétaire et contenus dans les Services en ligne.
- n'entreprendre aucune opération qui, directement ou indirectement, bloquerait ou ralentirait les Services en ligne et autres les services associés ;

- ne pas effectuer de modification des Services en ligne ou de leur configuration;
- ne commettre aucun acte qui pourrait mettre en cause la sécurité des systèmes d'information de Apave.

Le client prendra à sa charge les prestations de maintenance correctives en cas de non-respect des obligations susvisées. Dans le cas où le client ne suivrait pas les recommandations formulées par Apave, la responsabilité Apave ne pourra, en aucun cas, être retenue concernant les conséquences préjudiciables de ce non-suivi. De même,les engagements de délais de résolution ne pourront être applicables.
Le client conserve pendant toute la durée du Contrat, l'obligation de sauvegarder les livrables mis à disposition sur les Services en ligne, sur toutes plateformes de son choix. Apave n'est redevable d'aucune obligation d'archivage ou de réversibilité.
Le client s'engage à informer sans délai Apave de toute modification concernant ses établissements, son organisation et/ou son ou ses Administrateurs clients et Utilisateurs qui pourrait affecter le fonctionnement ou les données fournies par le service en ligne. En cas de changement de sa situation ou de celle d'un Bénéficiaire telle que déclarée au jour de la signature du Contrat, le client s'engage à le signaler sans délai à Apave. Le client est responsable de la mise à jour des informations de contact sur chacun de ses Bénéficiaires et Utilisateurs.
En cas d'acquisition par le client de nouveaux établissements ou filiales, ceux-ci bénéficieront du présent Contrat dès que l'information aura été portée à la connaissance d'Apave et ajustement des Conditions financières. Inversement en cas de cession d'établissement, le client informe Apave afin que le dit établissement soit rayé de la liste des bénéficiaires.

EDITION OCTOBRE 2023

6. OBLIGATION D'APAVE

Apave est seul responsable des moyens et méthodes qu'il met en œuvre pour garantir notamment la bonne qualité des Services, dans un contexte de qualité et de sécurité, sur le plan notamment de la confidentialité du personnel et des sous-traitants affectés à la réalisation des Services.

Apave s'engage à mettre à disposition les Services dans le respect des règles de l'art, normes de qualité en vigueur, réglementations européennes, lois, décrets, arrêtés et textes législatifs, nationaux locaux ou professionnels. L'obligation d'information, de conseil et de mise en garde envers le client se limite à la bonne mise à disposition du service et à la maintenance afin d'assurer la continuité d'utilisation des services. A cet égard, Apave s'engage à ce titre à :
- conseiller le client sur le choix des Services en ligne ;
- Proposer au client tout complément, modification qui lui semblerait souhaitable ou utile au titre de la fourniture.

7. UTILISATION DE L'APPLICATION MOBILE

7.1. INSCRIPTION ET CRÉATION DE COMPTE PERSONNEL

Pour utiliser l'application, l'utilisateur doit s'inscrire en créant un compte personnel et en acceptant les CGU en cochant la case « J'ai lu et j'accepte les Conditions Générales d'Utilisation de l'application ».

Une fois ces informations renseignées et les CGU acceptées, un email est envoyé à l'adresse email renseignée. Celui-ci contiendra un code à 4 chiffres nécessaire pour valider définitivement l'inscription de l'utilisation sur l'Application objet du présent Contrat.

L'utilisateur peut ensuite se connecter à la plateforme grâce à ses identifiants que sont l'email et le mot de passe renseignés lors de l'inscription et profiter des fonctionnalités de l'Application.

L'inscription et l'utilisation de l'Application est strictement personnelle.

L'utilisateur s'engage à utiliser l'Application dans la seule finalité indiquée à l'article 4.3 des présentes CGU et à veiller à ce que l'utilisation de l'application ne porte en aucun cas atteinte aux droits et à la réputation d'Apave.

Pour pouvoir utiliser l'application, l'utilisateur doit veiller, à ses propres frais ou aux frais de l'Entreprise qui l'emploie, à disposer de l'équipement, du système d'exploitation et de la connexion (internet) nécessaires.

7.2. **Effets de l'acceptation des Conditions Générales d'Utilisation**

En cochant la case « J'ai lu et j'accepte les Conditions Générales d'Utilisation de l'Application mobile » et en poursuivant l'inscription, l'utilisateur accepte l'intégralité du contenu des CGU et s'engage à les respecter.

7.3. **Renseignement d'informations collectées**

L'utilisateur témoin d'une situation observée peut utiliser l'ensemble des fonctionnalités proposées pour renseigner les informations collectées suivantes :

- prendre des photos de la situation observée sans qu'il soit possible d'identifier une personne physique ;
- renseigner la localisation ;
- préciser le type de risque ;
- indiquer le niveau du risque ;
- proposer des mesures de prévention ;
- renseigner la date de l'évènement.

Les photos collectées ne doivent en aucun cas permettre d'identifier une personne physique.

7.4. **Transmission des informations collectées**

L'utilisateur renseigne l'adresse email du destinataire afin que celui-ci reçoive les informations collectées sous la forme d'un rapport. Le rapport contient l'ensemble des informations collectées et n'est pas modifiable.

L'utilisateur reçoit simultanément une copie du rapport.

7.5. **Fin de l'utilisation de l'Application par l'utilisateur**

L'utilisateur peut à tout moment désinstaller de ses appareils. Les données qui ont été renseignées seront détruites par l'Application dans les délais légaux. L'utilisateur ne peut réclamer de copie de celles-ci ou des rapports transmis.

8. MISE A DISPOSITION ET MODIFICATION DE L'APPLICATION PAR L'EDITEUR

8.1. Mise à disposition de l'application par l'éditeur

Les services et applications sont accessibles 24h/24h et 7 jours/7, sauf cas de force majeure admis par les tribunaux, de difficultés informatiques ou techniques ou d'incidents liés aux réseaux de télécommunications. Apave peut être amené à interrompre le ou les services pour cause de maintenance ou en raison d'un dysfonctionnement. Dans ce cas, Apave s'efforcera d'en avertir le Client et de planifier les

interruptions aux heures de faible fréquentation de l'Application. Apave met à disposition du Client les services accessibles sur un/des serveur(s) par le biais de réseaux informatiques généralement publics et en premier lieu Internet. Les Services nécessitent l'accès par le Client et les Utilisateurs à un réseau de télécommunications. Cet accès n'est pas compris dans les services objet du Contrat, et devra être fourni par un opérateur de télécommunications selon le choix et sous l'entière responsabilité du Client. Apave ne pouvant être tenu pour responsable des interruptions de ligne du réseau, des performances techniques et des temps de réponse pour utiliser l'Application. En cas de modification substantielle affectant le fonctionnement ou les caractéristiques des Services, Apave interviendra, pendant toute la durée d'utilisation de l'Application pour tenter de corriger les anomalies et les Incidents conformément. Apave se réserve le droit d'utiliser le moyen le plus approprié pour effectuer la correction des anomalies. Apave ne garantit pas que l'Application soit exempte d'anomalies et que leur fonctionnement ne soit pas interrompu. Le Client est averti des aléas techniques inhérents à l'Internet et des interruptions d'accès qui peuvent en résulter. En conséquence, Apave ne sera pas tenu responsable des éventuelles indisponibilités ou ralentissements des services. Apave n'est pas en mesure de garantir la continuité des services exécutés à distance via Internet, ce que le Client reconnaît, le constat d'une discontinuité de services étant insuffisante pour caractériser une faute susceptible d'engager la responsabilité contractuelle d'Apave

APAVE se réserve la possibilité de faire évoluer le Site ou le service objet du Contrat à sa convenance, ce que le Client accepte expressément.

8.2. Maintenance

Le client reconnaît que les Services en ligne peuvent temporairement être indisponibles lors des phases de Maintenance des solutions et de l'infrastructure technique afin d'assurer le bon fonctionnement des services sans que le client puisse prétendre, sous quelque forme que ce soit, à une quelconque indemnité.. Dans ce cas, Apave s'efforcera d'en avertir le client et de planifier les interruptions aux heures de faible fréquentation des Services en ligne.

Maintenance corrective

En cas de modification substantielle affectant le fonctionnement ou les caractéristiques des Services, Apave interviendra, pendant toute la durée d'utilisation des Services en ligne pour tenter de corriger les anomalies et les Incidents. Apave se réserve le droit d'utiliser le moyen le plus approprié pour effectuer la correction des anomalies.

Apave ne garantit pas que les Services en ligne soient exempts d'anomalies et que leur fonctionnement ne soit pas interrompu. Le client est averti des aléas techniques inhérents à l'Internet et des interruptions d'accès qui peuvent en résulter. En conséquence, Apave ne sera pas tenu responsable des éventuelles indisponibilités ou ralentissements des services. Apave n'est pas en mesure de garantir la continuité des services exécutés à distance via Internet, ce que le client reconnaît, le constat d'une discontinuité de services étant insuffisante pour caractériser une faute susceptible d'engager la responsabilité contractuelle d'Apave.

Maintenance évolutive

La Maintenance évolutive consiste en la mise à disposition du client des évolutions mineures et majeures sur les Services en ligne. Ces évolutions

ne constituent pas un développement spécifique demandé par le client. Les évolutions spécifiques devront faire l'objet d'un cahier des charges et d'un avenant au Contrat signé par les parties.

8.3. Hébergement

Aux termes des présentes, Apave s'engage à assurer au profit du client une prestation d'hébergement des données transmises via les Services en ligne, incluant notamment :
La mise à disposition d'espace de stockage sur les serveurs identifiés par Apave ;
La surveillance du fonctionnement opérationnel de l'infrastructure ;
Le contrôle de l'accès aux Services en ligne et aux données hébergées.

Apave sous-traite cette prestation auprès d'un tiers de son choix situé en France. Tout transfert des données hors de l'UE devra respecter la réglementation relative à la protection des Données à caractère personnel notamment les dispositions du règlement UE 2016/679 du parlement européen et du conseil du 27 avril 2016 et de la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée.

Apave ne peut en aucun cas fournir d'autres garanties que celles fournies par la société d'hébergement, notamment en ce qui concerne l'accessibilité et la performance du système, ce que le client reconnaît et accepte expressément, de sorte que par l'acceptation de ce Contrat, le client accepte les conditions de service de la société d'hébergement, conformes à l'état du marché. Aucune compensation ne sera octroyée en cas de panne du serveur ou de perte de Données. La responsabilité de la gestion du serveur relève de la seule société d'hébergement.

Le client reconnaît que les Services en ligne ne sont pas une solution d'archivage, il est de sa responsabilité de prendre les dispositions nécessaires pour sauvegarder et archiver ses données.

En cas de réclamation relative à un dysfonctionnement ou à un sinistre, le client devra en informer Apave par tout moyen dans les meilleurs délais à compter du moment où il aura eu connaissance de ce dysfonctionnement ou de ce sinistre. A défaut de respecter ces formes et délais, aucune réclamation ne pourra être formulée à l'encontre de Apave.

8.4. Modifications de l'application par l'éditeur

Apave peut, de manière discrétionnaire et sans préavis, modifier les fonctionnalités et le contenu de l'Application, que ce soit pour corriger d'éventuelles erreurs, améliorer ses fonctionnalités ou les adapter aux réglementations en vigueur, ou tout autre raison.

9. Conditions financières

Sauf dispositions contraires dans l'offre émise à l'attention du client, les abonnements annuels aux services en ligne souscrits seront facturés comme suit:

- Initialement à la date de signature du Contrat;
- A chaque date d'anniversaire.

Les prestations de développement seront facturées comme suit :

- 30% à la commande
- 70% à la mise en production.

10. Facturation

Les sommes dues au titre du Contrat sont payables, sauf dispositions contraires, sans escompte, à la date de paiement indiquée sur les factures, selon les conditions décrites dans l'offre.

Conformément aux dispositions de l'article L441-10 du code de commerce, tout retard ou défaut de paiement donnera lieu, sans mise en demeure préalable, à une pénalité égale à trois fois le taux d'intérêt légal en vigueur, calculée sur le montant HT figurant sur la facture.
Conformément aux dispositions de l'article D441-5 du code de commerce, Apave se réserve le droit d'exiger du client le versement d'une indemnité forfaitaire d'un montant de 40 €HT pour frais de recouvrement, sans aucune formalité préalable. Dans l'hypothèse où les frais de recouvrement engagés par Apave seraient supérieurs au montant de cette indemnité forfaitaire, Apave pourra demander au client une indemnisation complémentaire sur justificatifs.

11. Révision du prix

Sauf mentions contraires dans l'offre commerciale, les prix seront actualisés annuellement à la date d'anniversaire du Contrat selon l'application de la formule de révision suivante:

$$P = Po\left(0{,}40\frac{SYN}{SYNo} + 0{,}60\frac{ICHTrevTS}{ICHTrevTSo}\right)$$

dans laquelle :

P = prix de l'année N + 1
Po = prix de l'année N
SYN = indice Syntec (métiers du conseil et B.E.T.) connu à la date d'anniversaire du Contrat de l'année N
SYNo = valeur du même indice connu à la date d'anniversaire du Contrat de l'année N - 1
ICHTrevTS = indice du coût horaire du travail, tous salariés, charges sociales incluses, connu à la date d'anniversaire du Contrat l'année N
ICHTrevTSo = valeur du même indice connu à la date d'anniversaire du Contrat l'année N - 1

12. PROPRIETE INTELLECTUELLE

12.1 Propriété des Services en ligne

Les Services en ligne doivent être considérés comme un tout indivisible. Leur contenu et les droits de propriété intellectuelle qui y sont attachés sont et demeurent la propriété exclusive d'Apave et ses filiales, et ne peuvent être utilisés par le client sans avoir préalablement obtenu leur accord écrit et exprès. Le fait pour le client de se connecter aux Services en ligne et les utiliser ne constitue pas une cession d'un quelconque droit de propriété ou autre droit sur ces Services en ligne et/ou sur les documents qu'ils contiennent, sur la marque, le nom, le logo Apave.
Apave concède au client un droit - non transférable, non exclusif et limité à la durée du Contrat - d'accès et d'affichage aux Services en ligne, sur des postes exclusivement individuels et pour un usage propre et non commercial. Toute exploitation non autorisée des Services en ligne ou de l'un quelconque des éléments qu'ils contiennent pourra faire l'objet de poursuites judiciaires. Le client s'interdit de concéder toute sous-licence, sauf accord écrit préalable de Apave. Le client ne pourra en aucun cas mettre les Services en ligne à disposition d'un tiers.
Apave est et demeure titulaire des droits de propriété relatifs à tout élément des Services en ligne mise à disposition du client, ainsi que plus généralement des développements réalisés dans le cadre du Contrat. Apave se réserve le droit de contrôler les conditions de licences attribuées ainsi que d'effectuer des contrôles de sécurité sur des Services en ligne souscrits par le client.

Le client n'est pas autorisé à utiliser le nom, le logo, les marques, les noms commerciaux, la charte graphique, le design, l'image ou tous autres éléments dont les droits sont détenus par Apave (ensemble les « Droits de Propriété ») dans aucune de ses publicités, communications,

publications ou autres éléments, sans l'accord préalable et écrit d'Apave. Le client ne doit pas enlever, chercher à masquer, dégrader, couvrir ou altérer aucune marque Apave ou toute autre marque ni ajouter aucune marque Apave ou autre sur les éléments fournis par Apave. Ni le client ni ses agents n'enregistreront ou n'utiliseront de marques qui pourraient créer un risque de confusion avec les Droits de Propriété d'Apave.

Les services en ligne et les éléments informatiques les composant (codes, algorithmes, bases de données, logiciels etc) mis à la disposition du client par Apave dans le cadre des prestations et de l'exécution des Conditions Générales restent la propriété exclusive d'Apave ou des tiers lui ayant concédé le droit de les utiliser.

Apave concède au client et aux Utilisateurs le droit d'utiliser les Services en ligne mis à sa disposition, à titre non-exclusif, uniquement dans le cadre de l'utilisation des Services et dans la limite des dispositions contractuelles applicables, pendant la durée des Conditions Générales d'Utilisation.

En dehors de ce droit d'utilisation, il est interdit au client et à l'Utilisateur de procéder à :

• toute reproduction permanente ou provisoire, par quelque moyen que ce soit des Services en ligne;

• toute forme d'utilisation des Services en ligne de quelque façon que ce soit aux fins de conception, réalisation, diffusion ou commercialisation d'un Service similaire équivalent ou de substitution ;

• l'adaptation, la modification, la correction, la décompilation, l'arrangement des Services en ligne pour quelque raison que ce soit, notamment en vue de la création d'un Service en ligne dérivée ou d'un logiciel dont l'objet, la fonction ou l'expression serait substantiellement ou formellement similaire ;

• toute transcription, directe ou indirecte, ou traduction dans d'autres langages de développement, ainsi que sa modification même partielle ;

• tout intégration avec d'autres logiciels, sites, plateformes ou tout autre application sans l'autorisation préalable d'Apave ;

• toute utilisation pour un traitement n'entrant pas dans la destination des Services en ligne et non conforme au Contrat.

Il est précisé que la présente licence est incessible et ne saurait être considérée comme un transfert de propriété d'aucune sorte en faveur du client. Ce dernier s'interdit par conséquent de céder, transférer, prêter, sous-licencier, déléguer ou concéder à un tiers, même à titre gratuit, directement ou indirectement, un quelconque droit d'utilisation conféré par le présent Contrat sans l'accord écrit préalable d'Apave.

Toute utilisation des Services en ligne à d'autres fins que celle prévue au Contrat, l'extraction et la réutilisation de la totalité ou d'une partie qualitativement ou substantiellement du contenu des Services en ligne sur un autre support, par tout moyen et sous quelque forme que ce soit, est interdite.

Le non-respect de ces interdictions constitue une contrefaçon susceptible d'engager la responsabilité civile et pénale du contrefacteur.

Les informations contenues dans les Services en ligne sont la propriété de leurs titulaires respectifs. Le client s'interdit toute action tendant à s'approprier ou tenter de s'approprier indûment toute information, tout contenu des fichiers, notamment en vue de constituer une base de données documentaire ou de reconstituer tout ou partie des fichiers d'origine.

La cession de droit dont bénéficie le client comprend la visualisation des informations sur écran et la copie des documents accessibles sur commande. Il est exclusivement réservé à un

usage privé et ne confère pas de droits de reproduction ou de redistribution, notamment à des fins commerciales.

12.2 Propriété des livrables mis à disposition par Apave dans les Services en ligne

Les droits de propriété intellectuelle contenus dans tout document établi par Apave et remis au client demeurent la propriété d'Apave. Le client se voit accorder un droit d'usage pour ses besoins propres ou pour le respect de la réglementation en vigueur en contrepartie du paiement des sommes détaillées dans le présent Contrat.

Tout autre usage, tel que par exemple, sans que cette liste soit limitative, revente ou réutilisation à des fins de formation externe au client, est interdite sauf accord express, écrit et préalable d'Apave. Toute utilisation de la marque ou du logo d'Apave est interdite sauf accord express, écrit et préalable émanant de la Direction d'Apave. Apave n'accorde au client aucun droit de propriété intellectuelle sur les marques utilisées dans l'exécution de ses prestations.

12.3 Propriété du client

Les droits de propriété intellectuelle du Client sur les contenus, fichiers, rapport, logo, marques, données personnelles et plus généralement tout document du Client, que ce dernier insère ou fait insérer dans l'Application sont réputées appartenir au Client et demeurent sa propriété. Le Client déclare être titulaire des droits de propriété intellectuelle attachés ou disposer des autorisations nécessaires pour leur utilisation et exploitation, de sorte qu'il concède à Apave un droit d'utilisation sur ces données Clients, uniquement pour les besoins de l'exécution des Services. Le Client garantit et tient indemne Apave contre tout recours par un tiers fondé sur un acte de contrefaçon ou de concurrence déloyale en lien avec les documents.

13. GARANTIE

Apave garantit disposer de tous les droits de propriété intellectuelle pour lui la mise à disposition de l'Application. En conséquence, Apave accepte de défendre et indemniser le Client pour les dommages liés à des réclamations, poursuites ou condamnations, intentés par un tiers alléguant que tout ou partie de l'Application contrefait ses droits d'auteur, sous réserve que le Client lui notifie dans les meilleurs délais par écrit l'existence de la poursuite, fasse une demande pour sa défense, lui apporte sa totale coopération dans ladite défense et ne transige pas sans avoir au préalable recueilli l'accord écrit d'Apave. Si une action en justice est intentée ou susceptible de l'être, Apave devra à son choix et à ses frais :

(i) modifier le composant en cause de sorte que l'Application ne soit plus contrefaisante,

(ii) remplacer le composant litigieux par un composant non contrefaisant aux fonctionnalités globalement équivalentes,

(iii) obtenir les droits d'utilisation pour que le Client puisse continuer à exploiter l'Application conformément aux termes du Contrat.

La présente garantie ne s'applique pas aux composants open source qui seraient intégrés ou utilisés au sein de l'Application. Elle ne s'applique pas non plus dans les cas d'exclusion de responsabilités stipulés aux présentes, et en toute hypothèse ne s'applique pas à toute action en contrefaçon résultant d'une utilisation, combinaison, modification, adaptation ou exploitation de l'Application non expressément autorisée au préalable par Apave. De son côté, le Client apporte à Apave la même garantie et aux mêmes conditions sur les Données Client et tient Apave indemne de toute réclamation ou condamnation poursuivie par un tiers et fondé sur ses droits de propriété intellectuelle. Plus généralement, le Client s'engage à ne charger et traiter via l'Application que des données Clients

strictement licites. En particulier, le Client s'interdit et interdit aux Utilisateurs de charger ou traiter toute donnée Client contraire aux lois, aux règlements ou à l'ordre public.

14. UTILISATION DES INFORMATIONS COLLECTEES

Les informations collectées sont stockées dans votre propre appareil et sur nos serveurs. Elles sont gardées sur nos serveurs jusqu'à transmission du rapport. Elles sont conservées au maximum pendant deux ans à compter de votre dernière connexion.

15. CONFIDENTIALITÉ

Toutes les informations visuelles ou orales, documents de quelque nature que ce soit relatifs à la structure, à l'organisation, aux affaires, aux politiques internes diverses, aux fournisseurs ou aux clients, aux projets et au personnel de chacune des parties, dont l'un des contractants aurait eu connaissance à l'occasion de la proposition commerciale, des discussions et de l'exécution du présent Contrat ont un caractère confidentiel. Sous réserve des exceptions visées ci-après, chacune des parties s'engage à respecter et à faire respecter par ses employés et préposés la confidentialité la plus absolue sur ces éléments pendant toute la durée du présent marche et pendant cinq (5) ans après son échéance. En particulier, chacune des parties s'engage à :

• ne pas divulguer ces informations et documents à un tiers,

• ne pas les utiliser, partiellement ou totalement, dans tout autre cadre que celui du présent contrat, • ne pas les recopier, reproduire, dupliquer totalement ou partiellement, (à l'exception des environnements de travail prévus dans le cadre du projet et accessibles aux acteurs du projet),

• les restituer ou à les détruire à première demande, et notamment les serveurs et leurs données fichiers. Les obligations et restrictions énoncées ci-dessus ne s'appliquent pas aux informations confidentielles qui :

• sont ou deviennent connues du public autrement qu'à la suite d'une violation du présent article,

• sont divulguées ou doivent être communiquées en vertu d'une obligation légale ou professionnelle ou à la demande de toute autorité réglementaire habilitée à exiger la divulgation des informations confidentielles. En cas de violation de ces dispositions par l'une des parties, le présent Contrat peut être résilié de plein droit sans préjudice des poursuites pénales éventuelles.

16. DONNÉES À CARACTÈRE PERSONNEL

Les Parties s'engagent à respecter les dispositions légales et réglementaires en vigueur relatives à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, notamment la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 modifiée par la Loi 20 juin 2018 et par le Décret 2019-536 du 29 mai 2019, ainsi que le Règlement (UE) 2016/679 du Parlement européen et du Conseil relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel et à la libre circulation de ces données, et abrogeant la directive 95/46/CE, à compter de sa date d'application. Par conséquent, et pour les besoins du Contrat, les Parties s'accordent pour donner aux termes utilisés les définitions précisées dans la Réglementation Européenne susvisée. Chaque Partie respectera les engagements prévus dans le présent document et veillera à ce que son personnel permanent ou temporaire et chacun de ses sous-traitants ou partenaires respectent ses termes. Dans le cadre de l'exécution du Contrat, chaque partie est amenée à collecter et

traiter des données à caractère personnel de contact concernant les collaborateurs et le cas échéant, du personnel des prestataires de l'autre partie afin de lui permettre de gérer la relation contractuelle avec cette dernière (la gestion du Contrat, des factures, de la comptabilité, le suivi de la relation contractuelle), et plus généralement, de gérer les opérations lui permettant de communiquer avec l'autre partie.
Le traitement mis en œuvre en qualité de responsable de traitement distinct par chaque partie dans ce contexte est fondé sur l'exécution du Contrat et le respect de ses obligations légales, notamment l'ensemble des obligations applicables individuellement à chaque partie. Le Client souhaitant bénéficier d'un Service en ligne pour ses besoins et a sollicité les prestations de Apave telles que définies dans les présentes conditions générales. Dans le cadre de la mise à disposition des Services en ligne, le Client est amené à transmettre à Apave des fichiers contenant des données à caractère personnel et/ou à donner l'accès à Apave à des fichiers contenant des données à caractère personnel.

Obligations d'Apave en qualité de sous-traitant : Apave s'engage à agir uniquement sur instruction documentée du Client et tient à disposition de celui-ci le registre des activités de traitements sous-traitées.

Sous-traitants ultérieurs : Apave peut faire appel à un sous-traitant pour mener des activités de traitement. Le Client sera informé de tout changement concernant les sous-traitants impliqués par une publication sur le Service en ligne. Le Client dispose d'un délai minimum de vingt (20) jours calendaires à compter de la date de réception de cette information pour présenter ses objections en justifiant son refus sur une base raisonnable relative à la confidentialité ou la sécurité des données. Faute d'objection dans ce délai, le sous-traitant est réputé accepté par le Client. Apave s'engage à reporter sur ses sous-traitants les obligations mises à sa charge au titre du Contrat. Apave demeure pleinement responsable vis-à-vis du Client de l'exécution par le sous-traitant ultérieur de ses obligations. Dans le cas où le Client s'oppose à tout nouveau sous-traitant sur un motif raisonnable, Apave s'efforcera de travailler en toute bonne foi avec le Client afin de trouver une solution alternative acceptable et commercialement raisonnable. Si les parties ne sont pas en mesure de convenir une solution alternative dans un délai raisonnable (délai maximum de 90 jours à compter de la réception par Apave de l'avis d'objection du Client), Apave ne nommera pas ou remplacera le sous-traitant ultérieur ou, si cela n'est pas possible, le Client pourra suspendre ou résilier le présent Contrat applicable uniquement en ce qui concerne les Services spécifiques qui ne peuvent être fournis par le Client sans l'utilisation du nouveau sous-traitant faisant l'objet d'une objection.

Notification de violation de données personnelles : Apave notifie par écrit au Client chaque violation des données personnelles traitées par Apave dans les meilleurs délais après en avoir pris connaissance, et s'engage à lui communiquer toute information et documentation utile relative à cette violation

Transfert hors de l'UE : Apave s'engage à ne pas transférer les données personnelles hors de l'Union Européenne. Dans le cas où elle y était amenée pour les besoins du Contrat, Apave s'engage à mettre en place les garanties appropriées telles que définies au Chapitre V du règlement précité et à recueillir l'autorisation préalable de l'autre partie En tout état de cause, Apave reste responsable de ses engagements sur ces données personnelles vis-à-vis du Client. Le cas échéant, Apave s'assurera à tout moment que les données du Client qui sont transférées le sont conformément à des mécanismes de transfert adéquats et que le traitement soit

effectué conformément aux exigences des lois sur la protection des données.

Mesures de sécurité : Apave aura mis en œuvre toutes les mesures techniques et organisationnelles requises destinées à assurer la sécurité, la confidentialité, la disponibilité, l'intégrité et la traçabilité des données personnelles dans les conditions adéquates et conformes aux exigences du RGPD. Le niveau de sécurité choisi est adapté aux risques pour les droits et libertés des personnes concernées et tient compte de la nature du traitement. Les personnes autorisées par Apave à traiter les données personnelles du Client doivent s'engager à respecter la confidentialité de celles-ci et recevoir une formation appropriée à la protection des données personnelles. Toutefois, Apave ne pourra en aucun cas être tenu responsable d'un piratage ou d'un virus qui porterait atteinte à leur conservation et à leur traitement. Le Client est responsable de l'examen des informations mises à disposition par Apave concernant la sécurité des données et de l'évaluation indépendante de la sécurité des données. Le Client est seul responsable de la qualité, de la licéité, de la pertinence des Données et contenus qu'il transmet aux fins d'utilisation des Services sauf cas où Apave intervient dans le cadre de la prestation. Il garantit en outre être titulaire des droits de propriété intellectuelle lui permettant d'utiliser les Données et contenus. En conséquence, Apave dégage toute responsabilité en cas de non-conformité des Données et/ou des contenus aux lois et règlements, à l'ordre public ou encore aux besoins du Client. Le Client garantit Apave à première demande contre tout préjudice qui résulterait de sa mise en cause par un tiers pour une violation de cette garantie. Plus généralement, le Client est seul responsable des contenus et messages diffusés et/ou téléchargés via les Services.

Exercice des droits : Apave s'engage à aider le Client à s'acquitter de son obligation de donner suite aux demandes des personnes concernées en vue d'exercer leurs droits. Dans la mesure où le Client n'est pas en mesure d'accéder de manière indépendante aux Données Client pertinentes au sein des Services, Apave fournira (aux frais du Client) une coopération raisonnable et opportune afin d'aider le Client à répondre à toute demande émanant d'individus ou d'autorités de protection des données applicables concernant les données du Client. A ce titre, dans le cas où une personne concernée par le traitement souhaite faire valoir ses droits, le Client reconnaît qu'il est et reste seul responsable vis-à-vis de cette personne. Dans le cas où ce droit implique la suppression des données à caractère personnel traitées par Apave dans le cadre des présentes, le Client en avisera par écrit Apave qui s'engage à supprimer et/ou restituer les données suivant la demande formulée par le Client. À la demande du Client et à ses frais, Apave fournira une assistance raisonnable nécessaires au Client pour remplir toute obligation du Client afin d'effectuer toute évaluation d'impact sur la protection des données concernant les Services. Apave n'est tenue pour responsable du dommage causé à une personne physique concernée par les données personnelles que si elle n'a pas respecté les obligations qui incombent spécifiquement aux sous-traitants ou qu'elle a agi en-dehors des instructions licites du Client ou contrairement à celles-ci. Si la violation des données personnelles ressort d'un manquement des deux Parties, chacune supportera, à proportion de leur responsabilité respective dans ce manquement les pénalités, indemnités ou dommages-intérêts consécutifs à ce manquement.

Audit : le Client pourra faire procéder à ses frais pendant l'exécution du Contrat à des audits des opérations de traitement de données

personnelles confiées en sous-traitance à Apave. Apave doit être prévenu par le Client, par écrit avec accusé de réception, en respectant un préavis minimum de trente (30) jours calendaires et en précisant l'objet des vérifications envisagées, qui porteront exclusivement sur les traitements de données personnelles nécessaires à l'exécution du Contrat. Apave recevra à l'issue de l'audit le rapport d'audit. Dans l'hypothèse où le rapport d'audit ferait apparaître un défaut de conformité des traitements de données à caractère personnel qui lui sont confiés en sous-traitance, Apave s'engage à mettre en œuvre les actions correctrices requises dans le délai convenu avec le Client. Les parties s'engagent à limiter au mieux la durée des audits. Un seul audit pourra être organisé par année d'exécution du Contrat. Si cet audit révèle des manquements, un audit de vérification de mise en conformité pourra être organisé, dans un maximum de deux audits par année d'exécution du Contrat. Par ailleurs, Apave pourra facturer au Client la mise à disposition de son personnel durant l'ensemble de l'audit.

DPO : Le DPO d'Apave est joignable par le Client ou la personne concernée par les données personnelles à l'adresse postale suivante : Apave SA, 6 rue du Général Audran, 92400 Courbevoie, ou à l'adresse email suivante : dpo@Apave.com. Le Client s'engage à transmettre les coordonnées de son DPO ou de la personne habilitée.

Traitements	Suivi de la relation commerciale, à la gestion et l'exécution de la prestation objet des présentes
	Fonctionnement des services en ligne ; amélioration des services et intégration de mesure de sécurité techniques et organisationnelles
	Afin de réaliser des opérations de prospection commerciale ; Afin de déterminer l'impact de nos opérations promotionnelles et d'évaluer nos performances commerciales
Fondement	Exécution du contrat
juridique du traitement	
Type de traitements	Collecte, l'enregistrement, l'organisation, la structuration, la conservation, l'extraction, la consultation, l'utilisation, la communication entre nos applications, la diffusion en cas de contrôle du certificat, le rapprochement, la limitation, l'effacement ou la destruction.
Catégories de personnes	Tous les utilisateurs des Services en ligne : Client, l'Administrateur et l'Utilisateur
Données traitées	Données d'identification (Nom, prénom, civilité, signature), Données liées à la vie professionnelles (coordonnées professionnelles, société de rattachement, fonction), Données de connexion et techniques (login, historique de connexion, logs); Photographies, Localisation
Destinataires	Salariés, fournisseurs, sous-traitants d'Apave qui ont à en connaître et toutes personnes tiers requises par la loi, les règlements et normes
Durée	Les données ne sont conservées que pour une durée raisonnable et strictement nécessaire à la réalisation des finalités du traitement pour lesquelles elles ont été collectées ou qui ont été autorisées ultérieurement par l'Utilisateur. En l'espèce, il s'agit de la durée du Contrat. Au-delà de cette durée, elles seront conservées de façon anonyme à des fins exclusivement statistiques et ne donneront lieu à aucun traitement.
Droit exercés	Tout Administrateur ou Utilisateur dispose d'un droit d'accès, de portabilité, de rectification et de suppression des données à caractère personnel le(s) concernant, ainsi que d'un droit de s'opposer, pour des motifs légitimes, à la cession ou la communication à des tiers de ses/leurs informations. Contact DPO à l'adresse dpo@Apave.com. Réclamation auprès d'une Autorité de contrôle de la Protection des Données : en France la CNIL.
Sous-traitant	**Editeur** THOMARIA 79 rue de Rennes Paris 75006 SIRET 89234759200016 **Hébergeur** OUTSCALE 1 RUE ROYALE 92210 SAINT-CLOUD SASU au capital de 1 849 930,00 € SIRET : 52759449300027 Code APE Traitement de données, hébergement et activités connexes (6311Z). Les serveurs sont physiquement situés dans le data center de Magny-les-Hameaux et

	Pantin en France.

17. RESPONSABILITÉ -ASSURANCE

Apave est soumis à une obligation de moyens dans l'exécution des prestations visées aux présentes. En tout état de cause, la responsabilité de Apave envers le client ne peut être engagée que pour des fautes lourdes établies qui lui seraient directement imputables dans le cadre de la fourniture de l'Application.

Apave ne pourra être tenu pour responsable ni solidairement ni in solidum des fautes commises par d'autres prestataires. Sa responsabilité envers le client, liée ou fondée sur le présent Contrat sera limitée au montant payé à Apave pour les services concernés. Le montant des dommages intérêts n'excédera, en aucun cas, le montant des honoraires perçues dans le cadre du présent Contrat par année contractuelle. En tout état de cause, la responsabilité de Apave ne pourra être recherchée, quel que soit le type d'action intentée, pour un dommage indirect d'aucune sorte par exemple, et sans que la liste ne soit exhaustive, tout préjudice financier ou commercial, perte de bénéfice, trouble commercial, manque à gagner, préjudice d'un tiers, ou action intentée par un tiers contre le client ainsi que leurs conséquences, lié aux présentes ou à leur exécution.

Le client est seul responsable de tout préjudice, direct ou indirect, matériel ou immatériel causé par lui-même ou un de ses préposés ou à des tiers du fait de son utilisation des Services. Apave ne saurait être tenu responsable s'il apparaît que les Bénéficiaires et Utilisateurs n'ont pas les compétences requises pour utiliser les Services.

Les engagements en termes de disponibilité des services ne seront pas applicables et Apave ne sera pas responsable des dommages causés au client résultant notamment des hypothèses suivantes :

- les incidents liés aux réseaux de télécommunications ;
- l'utilisation non-conforme des services ou manoeuvres anormales ;
- l'agissement illicite d'un Utilisateur, ou d'inexécution contractuelle dont un Utilisateur se serait rendu coupable ;
- l'utilisation anormale ou illicite des Services en ligne, le client est alors seul responsable des dommages causés aux autres Utilisateurs ou aux tiers et des conséquences des réclamations ou actions qui pourraient en découler ;
- le non-respect des présentes Conditions Générales d'Utilisation imputable aux Utilisateurs ;
- la suspension de l'accès ou de suspension temporaire ou définitive des Services en ligne opérée ;
- le dysfonctionnements ou de tentative malveillantes signalés ou reconnus en termes de cybermenace ;
- le dysfonctionnements dus à des modifications réalisées à l'initiative du client ;
- l'inexactitude ou non-conformité des informations et autres contenus, incluant notamment les Données renseignées par l'Utilisateurs qui n'incombent pas à Apave ;
- le dysfonctionnements survenant à la suite d'une installation de mises à jour réalisée par le client ou par un tiers;
- l'inaccessibilité aux services en ligne du fait du fournisseur d'accès à Internet du client ou de difficultés d'accès rencontrées par le client pour se connecter ;
- l'évolution de la configuration du parc informatique du client incompatible avec les

préconisations d'Apave et/ou non conforme aux règles de l'art ;

- ceux résultant de la perte, de l'altération ou de toute utilisation frauduleuse de données, de la transmission ;accidentelle de virus ou autres éléments nuisibles, de l'attitude ou comportement d'un tiers ;
- l'arrêt des services partiellement ou totalement suite à une cybermalveillance.

Toute intervention résultant d'une mauvaise utilisation par le client des Services en ligne pourra donner lieu à une facturation spécifique.

En cas de perte de données ou de logiciels et ce quelle qu'en soit la cause, Apave ne pourra être rendue responsable de cette perte dans la mesure où le client garde la responsabilité de la bonne réalisation de ses sauvegardes et de l'utilisation des logiciels dont il a acquis les licences.

Le client conserve la direction, l'usage, la garde et la responsabilité des biens confiés/produits laissés à demeure. Le client s'engage à :

- assurer les Produits confiés par une assurance Responsabilité Civile (RC) en vigueur comportant une garantie spécifique au titre des dommages causés sur les biens confiés par l'Apave,
- en justifier par une attestation avec le niveau de garantie adéquat,
- et à maintenir cette assurance comportant cette garantie spécifique pendant toute la durée du contrat.

19. FORCE MAJEURE

Aucune des Parties ne pourra être considérée comme responsable d'un manquement contractuel ou d'un retard dès lors que ce manquement ou ce retard serait imputable à un cas de force majeure tel que défini à l'article 1218 du Code civil (éventuellement interprété par la jurisprudence des juridictions françaises). Dans ce cas, l'exécution du Contrat sera suspendue pour la durée du cas de force majeure rencontrée. Elle reprendra effet dès que les conditions qui ont provoqué la suspension auront disparu. La Partie qui invoque la force majeure s'engage à :

(i) le notifier dans les meilleurs délais à l'autre Partie par téléphone - confirmé par écrit– en décrivant avec un niveau suffisant de détail les circonstances à l'origine de la force majeure et la durée probable du retard ou du manquement

(ii)se concerter dans les meilleurs délais avec l'autre Partie afin de trouver des solutions permettant d'y remédier, de limiter les incidences de la force majeure et d'assurer la continuité du bon fonctionnement des activités de l'autre Partie.

Si du fait de la survenance d'un événement de cette nature, l'une des Parties se trouve empêchée d'exécuter ses obligations pendant plus de trente (30) jours, l'autre Partie pourra décider, par lettre recommandée avec avis de réception, de résilier le Contrat. La résiliation interviendra alors de plein droit et sans autre formalité à la date de réception de ladite notification de résiliation.

20. RÉVERSIBILITÉ

Apave disposant du contrôle sur l'exploitation du Service fourni au client, Apave s'engage à assurer la réversibilité du processus d'exploitation du Service afin de permettre au client ou à Apave choisi par le client, de reprendre l'exploitation des Données du client, ainsi que tout élément du client éventuellement fournis à Apave, dans le cadre du Service sans rupture et dans les meilleures conditions.

En cas de cessation de la relation contractuelle, quelle qu'en soit la cause, le client peut solliciter la restitution des données, fichiers et documents

lui appartenant contenus dans les Services en ligne sous une forme intelligible. Le client devra effectuer sa demande au plus tard 30 jours après la fin du contrat. Cette prestation fera l'objet d'un devis transmis au client et devra être accepté avant le début de la prestation de réversibilité. Apave exécutera les prestations et s'engage à restituer au client dans un délai maximal de trois (3) mois, l'intégralité des Données du client dans un format conforme aux standards du marché et de manière à garantir leur intégrité, ainsi que les éventuels programmes, matériels ou autres logiciels, mis à la disposition d'Apave par le client dans le cadre du Contrat.
Cette réversibilité est également conditionnée au fait que le client soit à jour de ses paiements. Dans le cas inverse, Apave n'est pas tenu de faire droit à la demande du client. Il est toutefois précisé que faute pour le client d'avoir manifesté sa volonté d'obtenir cette restitution dans les trente (30) jours suivant la fin du Contrat, Apave procèdera à la destruction de ces données, fichiers et documents des Services en ligne.
Sur demande du client, des prestations d'assistance pourront être fournies par Apave pour le rechargement des Données du client extraites du Service et ce, sur le système choisi par le client, sur devis préalable accepté et signé par Apave.

21. CESSION

Chacune des parties est autorisée à céder le contrat à toutes sociétés entretenant des liens capitalistiques ou de contrôle, directs ou indirects avec elle, tels que définis aux articles L233-1 et suivants du code de commerce. La cession fera l'objet d'une information à l'autre partie par tous moyens dans les meilleurs délais. Les parties pourront céder le contrat à tout tiers sous réserve d'une information préalable trois mois avant la cession effective.

22. ETHIQUE

Apave s'engage dans une démarche éthique définie dans ses Codes et documents de référence consultables sur son site internet https://www.apave.com/fr-FR/Actualites/Publications/Chartes-ethiques . Le client reconnaît avoir pris connaissance de ces documents et y adhérer.

23. NON SOLLICITATION DU PERSONNEL

Le client s'engage à ne pas solliciter, embaucher directement ou indirectement, les membres du personnel d'Apave affecté à la réalisation des prestations pendant la durée du Contrat et dans les douze (12) mois qui suivront sa cessation, sauf accord contraire conclu entre les Parties.
Si le client ou toute société contrôlée par lui, contrevient au précédent alinéa, le client devra indemniser Apave à concurrence des douze derniers mois de salaires bruts du salarié sollicité et/ou débauché.

24. INTÉGRALITÉ

Si une stipulation du Contrat, en tout ou partie, est déclarée non valable ou sans effet par la juridiction compétente, cette stipulation sera exécutée dans la limite de ce qui est possible ou autorisé et le Contrat sera ajusté, le cas échéant, afin de donner le maximum d'effet à l'intention première des parties et à l'économie du Contrat. Les stipulations qui subsistent conserveront leur force exécutoire.

25. NON-RENONCIATION

Le fait que l'une des Parties n'ait pas exigé l'application d'une clause quelconque des présentes Conditions Générales que ce soit de façon permanente ou temporaire, ne pourra en aucun cas être considéré comme une renonciation à ladite clause. En cas de difficulté d'interprétation entre l'un quelconque des titres

figurant en tête des clauses, et l'une quelconque de celles-ci, les titres seront déclarés inexistants.

26. DIVERS

Le fait que l'une des Parties n'ait pas exigé l'application d'une clause quelconque des présentes Conditions Générales d'Utilisation que ce soit de façon permanente ou temporaire, ne pourra en aucun cas être considéré comme une renonciation à ladite clause. En cas de difficulté d'interprétation entre l'un quelconque des titres figurant en tête des clauses, et l'une quelconque de celles-ci, les titres seront déclarés inexistants.

27. COMPÉTENCE ET DROIT APPLICABLE

Les présentes seront régies et interprétées conformément au droit français. En cas de litige et après une tentative de règlement amiable non concluante, compétence expresse est attribuée au tribunal de commerce dans le ressort de Nanterre, nonobstant pluralité de défendeurs ou appel en garantie, même pour les procédures d'urgence ou pour les procédures conservatoires, en référé ou par requête.